



POSTULAT

Quel avenir pour le camping de Porrentruy ?

Oui, pour l’instant Porrentruy a encore un camping. Si on peut encore l’appeler comme cela. Il s’agit en fait d’une place engazonnée avec un chemin d’accès groisé, le tout bordé de haies, sans autres commodités. Le seul avantage et non des moindres il est vrai, c’est la proximité avec la piscine.

Mais voilà, l’emplacement actuel est très compromis, en effet le projet de la patinoire quel qu’il soit ne permettra pas, selon toute vraisemblance de garder cet espace de détente. De plus, dès août de cette année, de grosses nuisances sont à prévoir pour mener à bien les chantiers de la piscine et ensuite celui de la patinoire sur une durée d’environ 2-3 ans.

Une solution durable dans le temps doit être trouvée. Toutes les pistes doivent être explorées. Comme par exemple :

- Déplacement du camping à la rue de la Maltière (ancien emplacement du terrain de foot corporatif). Cette parcelle communale n° 646 est classée comme zone d’utilité publique, proche de la piscine et du centre-ville.
- Déplacement du camping avec un changement de concept plus nature, davantage éloigné de la ville mais relié aux axes routiers et/ou de mobilité douce.
- Déplacement du camping de Porrentruy dans une autre localité (Courgenay, St-Ursanne, etc.) où des installations déjà existantes pourraient être modernisées et agrémentées de nouveautés.

Beaucoup d’autres possibilités sont envisageables. C’est pourquoi, nous demandons qu’une étude globale soit menée. Le nombre de nuitées sur plusieurs années, les coûts d’exploitation et de rénovation du camping actuel devront être mentionnés afin de pouvoir se positionner de manière la plus objective possible. Une réflexion tenant compte des communes voisines et des installations déjà existantes à proximité doit permettre de trouver une solution durable et de déboucher sur une réalisation attractive pour la ville mais également pour toute la région.

[Handwritten signatures in blue ink]

Pour le groupe PLR

Johan Perrin